****

**Formulaire de demande de changement de zonage (total ou partiel)**

Projet(s) touristique(s) et/ou économique(s)

Le fait de procéder à un changement de zonage ne doit pas présenter un risque pour l'environnement ou nuire aux différents projets d'urbanisation ou d’aménagement menés par la mairie ou la collectivité.

**A qui s’adresse ce formulaire ?**

Ce formulaire est destiné à tout propriétaire, ou acquéreur de terrain, désireux d’obtenir la modification du zonage de son terrain afin de le rendre compatible avec un projet de construction à vocation touristique et/ou économique.

NB : Les documents d'urbanisme évoluent en permanence, **cela signifie que si votre terrain n'est pas constructible aujourd'hui, il peut tout à fait le devenir dans le futur**. L'inverse est également possible, c'est pour cela qu'il est important de consulter les documents d'urbanisme régulièrement afin de prendre connaissance des modifications qui ont pu y être apportées.

*Vous pouvez consulter les documents d’urbanisme en vigueur à l’adresse suivante :* [*https://gartempe-saint-pardoux.fr/fr/rb/380174/plui-5*](https://gartempe-saint-pardoux.fr/fr/rb/380174/plui-5)

**Comment utiliser ce formulaire ?**

**NB : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ**

1. Compléter le cadre ci-dessous et la page 2 et 3 du document

*(Vous pouvez le remplir informatiquement)*

1. Retourner le formulaire et ses pièces jointes par mail à

[**urbanisme@gartempe-saint-pardoux.fr**](mailto:urbanisme@gartempe-saint-pardoux.fr)

Ou par courrier à l’adresse suivante :

**CCGSP – Service urbanisme**

**Maison MAZURIER**

**13 place Mazurier 87290 Châteauponsac**

|  |  |
| --- | --- |
| **Renseignements de correspondance** | |
| NOM / Prénom du demandeur | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Adresse postale | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Mail | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Téléphone | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

**Cadre réservé à l’administration :**

Date de réception de la demande :

Référence du dossier :

Procédure associée :

**Formulaire de demande de changement de zonage (total ou partiel)**

Projet(s) touristique(s) et/ou économique(s)

Date de la demande : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

|  |  |
| --- | --- |
| **Commune**  *\* choisir dans la liste déroulante* | Choisissez un élément. |
| **NOM – Prénom du demandeur** | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Références cadastrales de la (ou des) parcelle(s) concernée(s) par le projet** | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Zonage actuel** | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Zonage demandé**  Et superficie en cas de modification partielle | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Description succincte du projet :**  (Dimensions, emprise au sol, implantation, capacité d’accueil, type d’aménagement et domaine d’activité. ) | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Projet s’inscrivant dans la législation des ERP  (Accessibilité, sécurité, salubrité).  Rappel : Les gîtes et hébergement sont considérés comme des ERP de 5ème catégorie, dès lors qu'ils ont une capacité d'accueil supérieure à 15 personnes. Attention, si le gîte est destiné à accueillir des mineurs, ou des personnes handicapées, le seuil de quinze personnes est abaissé à 6. |
| **Situation : votre projet se situe-t-il dans une zone sensible ou frappée de mesures de protections particulières ?** | Proche ou sur l’emprise d’une zone « Natura 2000 »  Elément de patrimoine, paysagers ou point de vue à protéger  Emplacement réservé (ER)  Proche ou dans un secteur comportant une OAP (Orientation d’aménagement et de programmation)  Proche ou comportant un élément de « trame Verte et Bleue »  Périmètre de protection autour d’un monument historique, d’un site ou monument naturels (sites inscrits), des réserves naturelles.  Servitude d’alignement des voies publiques.  Servitude résultant de l’instauration de protection des eaux potables et minérales.  Servitude relative à l’établissement des canalisations électriques des titulaires d’autorisations d’exploitation.  A moins de 100 mètres d’une exploitation ou d’un bâtiment agricole en activité. |
| **Votre projet nécessite-t-il le raccordement aux différents réseaux, ou l’implantation d’un système d’assainissement non collectif ?**  *\* Cocher la ou les case(s) correspondante(s)* | Réseau eau  Réseau assainissement collectif  Réseau électrique (**compteur existant**)  Réseau électrique (**compteur à créer**)  Installation d’un système d’assainissement non collectif  ***(Si oui, il est obligatoire de remplir le formulaire de contrôle de conception SPANC et de fournir le rapport afférent)*** |
| **Votre projet nécessite-t-il … :** | Une démolition  Permis de démolir obligatoire dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, aux abords des monuments historiques ou inscrits au titre des monuments historiques, et les sites inscrits ou sites classés ou en instance de classement.  Un défrichement  Toute opération volontaire entraînant la destruction de l'état boisé d'un terrain et mettant fin à sa destination forestière est considérée comme un défrichement et nécessite une autorisation préalable.  La création d’accès (voiries, cheminements…etc)  Si oui, merci de fournir un plan de tracé et d’inclure cet aménagement dans le planning de réalisation et le plan de financement.  Aménagement d’une zone de stationnement  Si oui merci d’en préciser la superficie : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  La mise en place d’installations d’énergie renouvelable.  Si oui laquelle, et sur quelle superficie : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pièces à joindre obligatoirement**  *\* Cocher la case lorsque la pièce est jointe au présent formulaire.* | Plan cadastral avec schéma d’implantation du projet  *(Et tracé de la limite du nouveau zonage demandé le cas échéant)*  ***NB****: Un terrain peut tout à fait se trouver dans différentes zones, c'est pourquoi il est important de connaître ses limites précises.*  Phasage du projet (énumérer et décrire les grandes étapes de réalisation et leur temporalité).  Rapport complet des motivations, des bénéfices anticipés, et des impacts du changement. (Environnementaux, sociaux et économiques), des tendances du marché, de la concurrence sur le territoire, de la clientèle cible, de la forme juridique du projet…etc.  Pour les projets situés en zone A et N : mesures prévues dans la séquence « Eviter-Réduire-Compenser » pour limiter les impacts environnementaux ; ainsi que leurs moyens effectifs de mise en œuvre et leurs échéances de réalisation.  **Pour certains projets situés en zone sensibles (proche Natura 2000 par exemple) il conviendra de réaliser une étude environnementale complète prévoyant ces mesures « ERC » ainsi qu’une justification détaillée de consommation d’espace (justifier de l’utilisation pertinentes des espaces naturels agricoles et forestiers).**  Un plan de financement complet couvrant l’ensemble du projet (de sa conception à sa réalisation).  Le cas échéant, les justificatifs du respect des règlementations sur la sécurité, accessibilité et salubrité relatives aux ERP. |

*Afin d’assurer une instruction complète de votre dossier par nos services, des pièces complémentaires pourront vous être demandées.*

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Signature ou paraphe.